

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 21 JUIN 2006

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

Adoption du compte rendu de la séance du 22 Mai 2006.

ADMINISTRATION GENERALE

N° 1 - Désignation d'un Secrétaire de Séance.

RAPPORTEUR

M. DENIS

COMMISSION INONDATION

N° 2 - Attribution du marché de Maîtrise d'œuvre de la Zone d'Expansion des crues

M. MEQUIGNON

N° 3 - Erosion/Ruissellement - Couvert hivernal – renouvellement du fonds de concours

M. MEQUIGNON

N° 4 - Moulin Snick - Déclaration d'Intérêt Général

M. MEQUIGNON

COMMISSION MARAIS

N° 5 - Casiers Hydrauliques - participation du SmageAa à l'amélioration du
fonctionnement hydraulique

M. BERTELOOT

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 21 JUIN 2006

Question n° 1

ADMINISTRATION GENERALE : Désignation d'un secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires, des auxiliaires pris en dehors de ses membres qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

A cet effet Monsieur BERTELOOT a été désigné par vote à bulletins secrets pour remplir les fonctions de Secrétaire assisté des Services de la Communauté, pour rédiger le procès-verbal de séance, m'assister dans les opérations de vote et de tenue du registre des délibérations.

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

F
29 JUIN 2006

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

28 JUIN 2006

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 21 JUIN 2006

Question n° 2

COMMISSION INONDATION : Hydraulique – mobilisation du champ d'expansion des crues – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre.

RAPPORTEUR : Monsieur MEQUIGNON

Par délibérations des 5 octobre 2005 et 22 février 2006 le Comité syndical a délibéré favorablement pour l'aménagement d'ouvrages en fond de vallée pour la mobilisation du champ d'expansion des crues. Le SmageAa a lancé par la procédure d'appel d'offres ouvert (art.33, 57, 63, 64 du code des marchés publics) la consultation pour "la Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'ouvrages de mobilisation du champ d'expansion des crues en fond de vallée de l'Aa", avec la mission complète de maîtrise d'œuvre, de l'étude préliminaire à la réception des travaux.

9 sociétés ont adressé leur candidature et leur offre. La commission composée comme un jury a analysé les offres suivant les critères fixés dans le règlement de la consultation.

Ces critères étaient les suivants :

- ▶ la valeur technique (60%) : méthodologie et organisation (10 points), détail des prestations (10 points), temps de présence sur le chantier (5 points).
- ▶ le prix (40%).

La commission composée comme un jury a attribué le marché à la société V2R Ingénierie & Environnement de Saint-Martin Boulogne.

Le marché de maîtrise d'œuvre représente un montant estimé à 287 285,00 € H.T correspondant à 5,5% du montant des travaux estimés à 5 200 000 € H.T.

En conséquence, et sur proposition de la commission composée comme un jury réunie les 31 mai et 12 juin derniers, il vous est demandé :

- de retenir l'offre présentée par V2R Ingénierie & Environnement,
- d'autoriser le président à signer avec le titulaire désigné ci-dessus, le marché et tous documents y afférent.

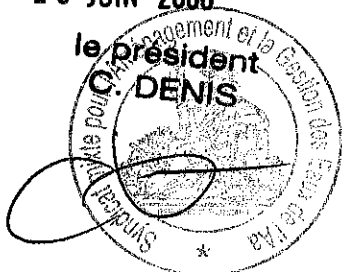
Un crédit est prévu au budget primitif 2006 compte 2031 opération : 104

Après délibération et à l'unanimité, le Comité Syndical autorise le président à signer le marché et tous documents s'y rapportant avec V2R Ingénierie & Environnement.

**DECISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU**

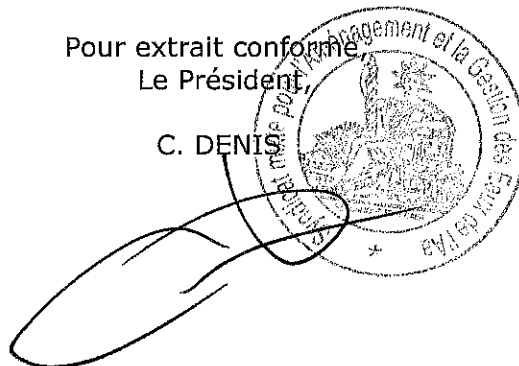
29 JUIN 2006

le président
C. DENIS



Pour extrait conforme
Le Président,

C. DENIS



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU MERCREDI 21 JUIN 2006
A 18 h 30 à ELNES**

a) Présents :

*Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, vice-présidents.
Messieurs Guy CATOEN, Gilbert CHIQUET, Francis DHALLEINE, Daniel HERBERT, Josse HEUMEZ, Jean-Claude NOEL délégués titulaires.
Madame Marie LEFEBVRE, Messieurs Francis BERQUEZ, Pierre EVRARD, Louis DEVULDER, Jean-Luc HOCHART délégués suppléants.*

b) excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou suppléant.

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Guy CATOEN, Monsieur Jean-Jacques DELVAUX délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques BERTELOOT, Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL, Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ. Monsieur Alain MEQUIGNON vice-président remplacé par Monsieur Louis DEVULDER, Monsieur Bernard REBENA délégué titulaire ayant donné pouvoir à Madame Marie LEFEBVRE.

c) Excusés non remplacés

*Monsieur Jean-Pierre BAUDENS, Monsieur André BAES, Monsieur André BULTEL, Monsieur René DEBOUDT, Monsieur Claude DEVULDER, Monsieur Jacques DRIEUX, Monsieur Pierre LECERF, Monsieur Jean PAYEN, Monsieur Bertrand PETIT, Madame Francine PLE, Monsieur Bernard BECLIN décédé délégués titulaires.
Monsieur Bernard BAJEUX, Monsieur Claude DELANNOY, Monsieur Ulysse DUPONT, Madame Françoise HUGUET, Monsieur Pierre LURETTE, Monsieur Josse NEMPONT, Madame Yolaine OBEIN, Monsieur Alain STROBBE, Monsieur Jean VIEILLIARD, Monsieur Roger WINOCK délégués suppléants.*

d) absents non représentés

Monsieur Jean-Michel BOUHIN.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant) est de : 14.

REÇU LE

30 JUIN 2006

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

28 JUIN 2006

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 21 JUIN 2006

Question n° 3

COMMISSION INONDATION : Erosion/Ruissellement - Couvert hivernal - renouvellement du fonds de concours.

RAPPORTEUR : Monsieur MEQUIGNON

Comme en 2004 et 2005, le SmageAa souhaite reconduire l'opération du couvert hivernal avec quelques modifications apportées au cahier des charges.

Ce fonds d'aide a pour objectif de lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols.

Sont concernés par ce dispositif, toute personne ayant le statut d'exploitant agricole et toute exploitation ayant le statut d'exploitation agricole, remplissant les conditions fixées à l'article R. 341-7 du code rural. Toutefois, l'exploitant agricole ayant un CTE ou CAD en cours lors de la période inter culturale concernée ne pourra pas bénéficier du fonds d'aide du SmageAa.

Le SmageAa s'engage à financer le montant TTC des semences implantées sur présentation des factures et pour un montant qui ne pourra excéder 25 € TTC par ha. Les cultures sont précisées dans un cahier des charges. Un dossier d'engagement est remis à chaque personne intéressée. Une convention est établie avec chaque exploitant qui s'engage à réaliser les travaux d'implantation du couvert de façon à assurer la couverture homogène des parcelles.

Le suivi de l'opération sera assuré par le SmageAa.

Cette année, Vincent PRETRE assurera une permanence sur chaque secteur pour la distribution des conventions. D'autre part, il sera proposé une bonification aux exploitants laissant leur couvert au-delà du 1^{er} décembre et jusqu'à une date en cours de définition avec les partenaires : entre le 1^{er} janvier et le 15 février.

La commission inondation qui s'est réunie le 6 mars dernier a donné un avis favorable pour la reconduction de cette opération. Je propose au Comité Syndical d'autoriser le Président à :

- ▶ Signer les conventions avec les agriculteurs
- ▶ De financer les semences de couvert hivernal

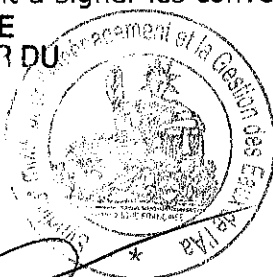
Un crédit suffisant est prévu au Budget primitif à l'article 6745

Après délibération, le Comité Syndical accepte la reconduction de cette opération et autorise le président à signer les conventions avec les agriculteurs et assurer le paiement

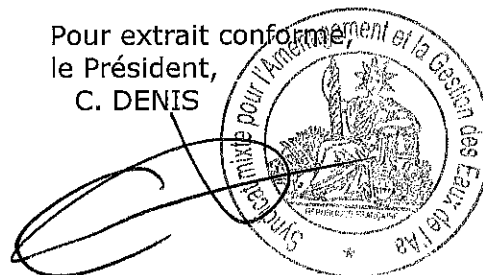
DECISION RENDEUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

29 JUIN 2006

le président
C. DENIS



Pour extrait conforme
le Président,
C. DENIS



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU MERCREDI 21 JUIN 2006
A 18 h 30 à ELNES**

a) Présents :

*Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, vice-présidents.
Messieurs Guy CATOEN, Gilbert CHIQUET, Francis DHALLEINE, Daniel HERBERT, Josse HEUMEZ, Jean-Claude NOEL délégués titulaires.
Madame Marie LEFEBVRE, Messieurs Francis BERQUEZ, Pierre EVRARD, Louis DEVULDER, Jean-Luc HOCHART délégués suppléants.*

b) excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou suppléant.

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Guy CATOEN, Monsieur Jean-Jacques DELVAUX délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques BERTELOOT, Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL, Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ. Monsieur Alain MEQUIGNON vice-président remplacé par Monsieur Louis DEVULDER, Monsieur Bernard REBENA délégué titulaire ayant donné pouvoir à Madame Marie LEFEBVRE.

c) Excusés non remplacés

*Monsieur Jean-Pierre BAUDENS, Monsieur André BAES, Monsieur André BULTEL, Monsieur René DEBOUDT, Monsieur Claude DEVULDER, Monsieur Jacques DRIEUX, Monsieur Pierre LECERF, Monsieur Jean PAYEN, Monsieur Bertrand PETIT, Madame Francine PLE, Monsieur Bernard BECLIN décédé délégués titulaires.
Monsieur Bernard BAJEUX, Monsieur Claude DELANNOY, Monsieur Ulysse DUPONT, Madame Françoise HUGUET, Monsieur Pierre LURETTE, Monsieur Josse NEMPONT, Madame Yolaine OBEIN, Monsieur Alain STROBBE, Monsieur Jean VIEILLIARD, Monsieur Roger WINOCK délégués suppléants.*

d) absents non représentés

Monsieur Jean-Michel BOUHIN.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant) est de : 14.

REÇU LE
29 JUIN 2006

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 21 JUIN 2006

Question n° 4

COMMISSION INONDATION : Moulin Snick – Déclaration d'Intérêt Général

RAPPORTEUR : Monsieur MEQUIGNON

AMODIAG, maître d'œuvre du projet de réfection du vannage du moulin Snick est en cours d'élaboration de la mission Projet. Les travaux consisteront en :

- ▶ La stabilisation du seuil,
- ▶ La mise en place d'une passe à poisson.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux en tant que maître d'ouvrage public sur une propriété privée (propriété de la SCI moulin Snick), il est indispensable de mettre en place une déclaration d'intérêt général du projet.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical d'autoriser :

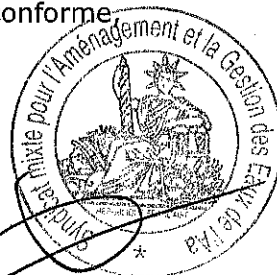
- ▶ le président à engager la mise en place d'une déclaration d'intérêt général pour la stabilisation du seuil du moulin Snick, et l'installation d'une passe à poisson,
- ▶ le président à signer toutes les pièces y afférent.

A l'unanimité, le Comité Syndical autorise le président à engager la mise en place d'une DIG et à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Pour extrait conforme

Le Président,

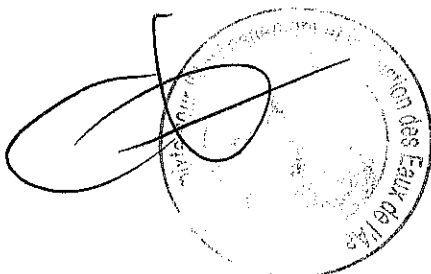
C. DENIS



DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE À DATER DU

29 JUIN 2006

le président
C. DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

28 JUIN 2006

**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU MERCREDI 21 JUIN 2006
A 18 h 30 à ELNES**

a) Présents :

*Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, vice-présidents.
Messieurs Guy CATOEN, Gilbert CHIQUET, Francis DHALLEINE, Daniel HERBERT, Josse HEUMEZ, Jean-Claude NOEL délégués titulaires.
Madame Marie LEFEBVRE, Messieurs Francis BERQUEZ, Pierre EVRARD, Louis DEVULDER, Jean-Luc HOCHART délégués suppléants.*

b) excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou suppléant.

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Guy CATOEN, Monsieur Jean-Jacques DELVAUX délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques BERTELOOT, Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL, Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ. Monsieur Alain MEQUIGNON vice-président remplacé par Monsieur Louis DEVULDER, Monsieur Bernard REBENA délégué titulaire ayant donné pouvoir à Madame Marie LEFEBVRE.

c) Excusés non remplacés

*Monsieur Jean-Pierre BAUDENS, Monsieur André BAES, Monsieur André BULTEL, Monsieur René DEBOUDT, Monsieur Claude DEVULDER, Monsieur Jacques DRIEUX, Monsieur Pierre LECERF, Monsieur Jean PAYEN, Monsieur Bertrand PETIT, Madame Francine PLE, Monsieur Bernard BECLIN décédé délégués titulaires.
Monsieur Bernard BAJEUX, Monsieur Claude DELANNOY, Monsieur Ulysse DUPONT, Madame Françoise HUGUET, Monsieur Pierre LURETTE, Monsieur Josse NEMPONT, Madame Yolaine OBEIN, Monsieur Alain STROBBE, Monsieur Jean VIEILLIARD, Monsieur Roger WINOCK délégués suppléants.*

d) absents non représentés

Monsieur Jean-Michel BOUHIN.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant) est de : 14.

REÇU LE
29 JUIN 2006

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

28 JUIN 2006

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 21 JUIN 2006

Question n° 5

COMMISSION MARAIS : Casiers Hydrauliques - participation du SmageAa à l'amélioration du fonctionnement hydraulique.

RAPPORTEUR : Monsieur BERTELOOT

Le 5 octobre 2005, le Comité Syndical a délibéré pour permettre à Cécile Monière de poursuivre l'étude sur les casiers hydrauliques du marais audomarois. Cécile Monière s'est basée sur une étude effectuée en 2001. Elle a visité 22 casiers situés sur 3 communes. Elle y a recensé les problèmes avec les gestionnaires, diagnostiqué des projets comme le remplacement des pompes pour la plupart vieilles de 40 années. Les objectifs attendus sont :

- améliorer la protection contre les variations de niveaux d'eau en permettant le ressuyage plus rapide des terres et une meilleure protection contre les crues,
- réaliser des économies en terme de consommation d'énergies,
- fédérer les acteurs de casiers autour de l'ASAMA
- améliorer la qualité de l'eau et des sédiments dans les casiers.

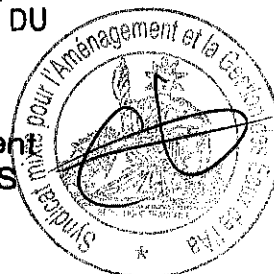
BILAN TECHNIQUE :

Casier	Communes	Travaux	Coût
Plattiau	Saint-Omer (62)	Pompe et tunage	25 000 € HT
Sailly	Clairmarais (62)	Pompe et tuyaux	20 000 € HT
		Réhabilitation cordon	10 000 € HT
Sainte-Aldegonde	Clairmarais (62)	Pompe et tuyaux	20 000 € HT
Canarderie	Clairmarais (62)	Pompe et tuyaux	15 000 € HT
Bachelin- Mizee	Clairmarais (62)	Pompe	8 500 € HT
Marais communal	Saint-Omer (62)	Réhabilitation cordon	9 000 € HT
		Installation vanne	17 500 € HT
Ziettes	Saint-Omer (62)	Installation vanne	9 000 € HT
Casteelbrouck	Saint-Momelin (59)	Installation vanne	11 000 € HT
Flandrin	Saint-Omer (62)	Pompe et tuyaux	10 000 € HT
		Etudes, topographie	15 000 € HT
Total			170 000 € HT

DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

29 JUIN 2006

le président
C. DENIS



PLAN DE FINANCEMENT :

Conseil général	34 000 €	20%
Conseil Régional	51 000 €	30%
Agence de l'Eau	17 000 €	10%
SmageAa	34 000 €	20%
ASAMA	34 000 €	20%

Le montant du projet est estimé à 170 000 € HT.

La rédaction de l'avant-projet technique est faite, le cahier des charges et les dossiers préalables de demandes de subvention sont prêts. Ils seront remis à l'ASAMA qui sera le maître d'ouvrage.

Ces projets ont été présentés à la Commission "Marais" et ont été acceptés. Le SmageAa assurera l'accompagnement technique de la maîtrise d'ouvrage et sera également partenaire financier pour un montant de 34 000 € HT, soit 20% du montant des investissements.

Le Président propose au Comité Syndical de l'autoriser à signer

- ▶ une convention entre l'ASAMA et le SmageAa pour financer les projets,
- ▶ le paiement de la participation financière accordée.

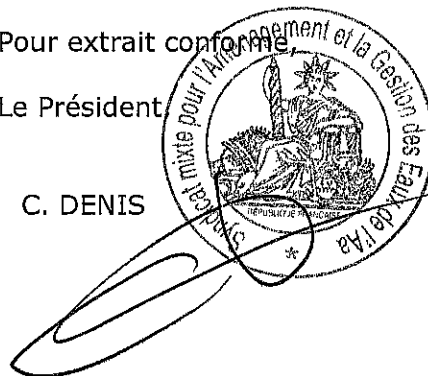
Un crédit est prévu au BP 2006 en investissement article 20415

Le Comité Syndical après en avoir délibéré autorise le président à signer la convention entre l'ASAMA et le SmageAa et toutes pièces s'y affèrent.

Pour extrait conforme

Le Président

C. DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

28 JUIN 2006

**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU MERCREDI 21 JUIN 2006
A 18 h 30 à ELNES**

a) Présents :

*Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, vice-présidents.
Messieurs Guy CATOEN, Gilbert CHIQUET, Francis DHALLEINE, Daniel HERBERT, Josse HEUMEZ, Jean-Claude NOEL délégués titulaires.
Madame Marie LEFEBVRE, Messieurs Francis BERQUEZ, Pierre EVRARD, Louis DEVULDER, Jean-Luc HOCHART délégués suppléants.*

b) excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou suppléant.

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Guy CATOEN, Monsieur Jean-Jacques DELVAUX délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques BERTELOOT, Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL, Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ. Monsieur Alain MEQUIGNON vice-président remplacé par Monsieur Louis DEVULDER, Monsieur Bernard REBENA délégué titulaire ayant donné pouvoir à Madame Marie LEFEBVRE.

c) Excusés non remplacés

*Monsieur Jean-Pierre BAUDENS, Monsieur André BAES, Monsieur André BULTEL, Monsieur René DEBOUDT, Monsieur Claude DEVULDER, Monsieur Jacques DRIEUX, Monsieur Pierre LECERF, Monsieur Jean PAYEN, Monsieur Bertrand PETIT, Madame Francine PLE, Monsieur Bernard BECLIN décédé délégués titulaires.
Monsieur Bernard BAJEUX, Monsieur Claude DELANNOY, Monsieur Ulysse DUPONT, Madame Françoise HUGUET, Monsieur Pierre LURETTE, Monsieur Josse NEMPONT, Madame Yolaine OBEIN, Monsieur Alain STROBBE, Monsieur Jean VIEILLIARD, Monsieur Roger WINOCK délégués suppléants.*

d) absents non représentés

Monsieur Jean-Michel BOUHIN.

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant) est de : 14.

